



## Jean-Marie BOST, réélu Président de DORSAL

**Le comité syndical de DORSAL s'est réuni hier, jeudi 9 septembre, pour procéder à l'élection de son président et du bureau.**

Après 2 mandats de 3 années déjà effectués, **Jean-Marie BOST** a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité en présence d'un nombre remarquable de délégués (42 sur 54). Il assurera à nouveau la présidence du Syndicat Mixte DORSAL durant les 3 prochaines années.

**Jean-Marie BOST** a dressé le **bilan** de sa mandature déjà passée ...« Nous avons tracé les voix du futur et nous avons participé aux nouvelles destinées de nos territoires, ceci pour le bénéfice de chacun d'entre nous et de nos concitoyens ».

Les **travaux** ne sont pas encore terminés mais, malgré le retard constaté et cependant bien maîtrisé, le **résultat est concluant et positif**. Le déploiement de la fibre sur les 3 départements avance à grand pas et tous les acteurs concernés restent fortement mobilisés pour poursuivre leur action et prétendre à un 100% fibre sur les 3 départements à horizon **2024** (pour mémoire, le calendrier initial du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Limousin prévoyait une fin de travaux en 2033).

Le Président a tenu également à souligner que DORSAL était fortement sollicité par les administrés sur des **échecs de raccordement**. Il a informé l'Assemblée qu'il restera très vigilant sur ce sujet lié pour partie à l'intervention de fournisseurs d'accès, ou de leurs sous-traitants, peu consciencieux.

**Jean-Marie BOST** a aussi invité les collectivités membres à se tourner vers l'avenir du Syndicat... « DORSAL doit toujours être en avance et ne pas subir ! ». Il propose que DORSAL accompagne les collectivités qui le souhaitent vers le développement des **USAGES**, véritable enjeu de développement local.

Telle est l'**ambition du Président** pour le devenir du Syndicat qui semble avoir été **approuvée par l'ensemble des collectivités membres**, Région, Départements, EPCI. En effet DORSAL pourrait orchestrer certains usages pour le compte de ses collectivités membres (sauvegarde et sécurité des bases de données, objets connectés, télémédecine, télédéclaration, télétravail, maintien à domicile, télétransmission dans le cadre des entreprises et du milieu agricole....)



C'est un **sujet collectif** où la mutualisation des moyens et des solutions à mettre en œuvre est un enjeu important et primordial, qui devra faire l'objet de discussions et de débats dans les mois à venir quant aux modalités d'interventions du syndicat.

En dehors de l'élection du Président, **le bureau**, constitué de 18 membres dont 7 vice-présidents, a aussi fait l'objet d'**élections** selon le respect de la représentativité statutaire.

Les vice-présidents suivants ont été élus à l'unanimité :

- 1<sup>er</sup> vice-président : **François VINCENT** représentant la Région Nouvelle Aquitaine
- 2<sup>ème</sup> vice-présidente : **Hélène ROME** représentant le Département de la Corrèze
- 3<sup>ème</sup> vice-présidente : **Hélène FAIVRE** représentant le Département de la Creuse
- 4<sup>ème</sup> vice-président : **Stéphane DESTRUHAUT** représentant le Département de la Haute-Vienne
- 5<sup>ème</sup> vice-président : **Jean-Pierre BERNARDIE** représentant la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (19)
- 6<sup>ème</sup> vice-président : **Alain GRASS** représentant la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine (23)
- 7<sup>ème</sup> vice-président : **Jean-Paul BARRIERE** représentant de la Communauté de communes Haut-Limousin en Marche (87)

Ainsi que les 11 autres membres du bureau suivants :

- **Mathieu HAZOUARD** (Région Nouvelle Aquitaine)
- **Albin FREYCHET** (Région Nouvelle Aquitaine)
- **Bruno FLEURY** (Communauté d'Agglomération Tulle Agglo)
- **Francis COMBY** (Communauté de communes de Lubersac Pompadour)
- **Pierre CHEVALIER** (Syndicat de la Diège)
- **Henri LECLERE** (Communauté d'Agglomération du Grand Guéret)
- **Camille CARCAT** (Communauté de communes Porte de la Creuse en Marche)
- **Vincent TURPINAT** (Communauté de communes Creuse Confluence)
- **Sarah GENTIL** (Ville de Limoges)
- **Alain FAUCHER** (Communauté de communes de Noblat)
- **Joël VILARD** (Communauté de communes Ouest Limousin)

Contact : Fabienne Le Mée – 05 87 21 30 67